N.° 127.

ARRÊTÉ

Du Directoire exécutif, qui détermine les conditions d'après lesquelles les généraux en chef sont autorisés à accepter des démissions et à donner des congés absolus aux officiers qui leur en demanderaient.

Du 30 Ventose an IV de la République française, une et indivisible.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF ARRÊTE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les généraux en chef sont autorisés à accepter des démissions, et donner des congés absolus à tous les officiers sous leurs ordres qui leur en demanderaient, quels que soient d'ailleurs leurs âges et leurs grades, de maniere toutefois que les nouveaux cadres de toutes les armes, dont la formation est ordonnée en conséquence des arrêtés du comité de salut public en date du....., soient entièrement complétés.

II. Les officiers réformés d'après la nouvelle organisation, qui préféreraient continuer leur service plutôt que de se rendre dans leur famille, en attendant leur remplacement, pourront être autorisés par les généraux en chef à rester aux armées.

III. Les officiers qui, en vertu de l'article précédent, auront obtenu l'autorisation de continuer activement leur service, toucheront les appointemens et traitemens attribués à leurs grades respectifs, de la même manière que les officiers conservés en pied d'après la nouvelle organisation.

…es officiers supérieurs et particuliers qui auront obtenu l'autorisation …, seront attachés, en leur qualité de chefs de brigade, chefs de ba… capitaines, lieutenans ou sous-lieutenans, aux demi-brigades, bataillons …pagnies qui leur seront désignés par le général en chef, et y serviront …é de second dans leurs grades respectifs, sans qu'il puisse toutefois rien …gé aux dispositions de l'arrêté du Directoire exécutif, en date du 18 … sur le mode de remplacement.

…rmi les chefs de bataillons réformés, il en sera choisi un pour chaq… …gade, qui sera particulièrement et uniquement destiné à surveiller l… …e la comptabilité, habillement, équipement, police, discipline et ins… …du corps, sous les ordres immédiats du commandant de chaque dem…

…e ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, …nter incessamment au Directoire exécutif le tableau des officiers … …été autorisés à continuer leur service aux armées en conséquence d… …ntes dispositions.

Pour expédition conforme, *signé* LETOURNEUR, *président*; par le Directoire exécutif, *le secrétaire général*, LAGARDE.

A PARIS,

L'IMPRIMERIE DU DEPOT DES LOIS